Jean PORTE

Par : Eric Bernard



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : PORTE
  - Prénom(s) : Jean
- Etat civil
  - Date de naissance : 10/07/1911
  - Ville de naissance : Vernet-les-Bains
  - Département de naissance : Pyrénées-Orientales
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - cultivateur
  - Date de décès : 04/07/1972
  - Lieu de décès : Perpignan (Pyrénées-Orientales)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 2/5/1941
  - Lieu d'arrestation : Avignon
  - Département d'arrestation : Vaucluse
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
  - Date de condamnation : 25/09/1941
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Prison
  - Durée de la peine : 5 ans

    - Parcours carcéral :
      - Avignon
      - Marseille
      - Nîmes
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 2479
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73898
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach

Biographie

Fils de Barnabé Porte, mineur, et de Marguerite Coll, sans profession, Jean Firmin Porte naît le 10 juillet 1911 à Vernet-les-Bains, dans les Pyrénées-Orientales. En 1936, il s'installe dans le Vaucluse et est employé comme maçon par l'hôpital psychiatrique de Montdevergues, à Montfavet. Adhérent du Parti communiste, il milite dès 1937 au sein de la cellule de Montfavet avec Fernand Paget, infirmier à l'hôpital de Montdevergues.

Brièvement mobilisé de juin à juillet 1940, il reprend rapidement son activité professionnelle et son engagement militant au sein du Parti communiste, devenu clandestin depuis sa dissolution le 26 septembre 1939. Dès décembre 1940, il rejoint un groupe de militants communistes qui mène des actions de propagande communiste, anti-vichyste et hostile à l'occupant : inscriptions de graffitis, collage d'affiches, diffusion de tracts et de journaux.

En 1941, la répression anticommuniste orchestrée par le gouvernement de Vichy atteint son paroxysme, et le groupe de Jean Porte fait l'objet d'une surveillance étroite menée par les services de la police spéciale d'Avignon. Ces derniers arrêtent, dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1941, deux militants du groupe, Jean Gonnet et Fernand Melve, alors qu'ils s'apprêtaient à distribuer des tracts. Des investigations plus approfondies sont alors conduites par la 9e brigade régionale de police mobile de Marseille. À la suite de plusieurs perquisitions et d'interrogatoires de militants, Jean Porte est arrêté le 2 mai 1941.

Avec huit de ses camarades, dont Jean Gonnet, Fernand Melve et Fernand Paget, Jean Porte est écroué à la maison d'arrêt Sainte-Anne d'Avignon le 3 mai. Ils y demeurent jusqu'au 9 septembre 1941, date à laquelle ils sont transférés au fort Saint-Nicolas, à Marseille, où doit se tenir, les 24 et 25 septembre 1941, le procès de Jean Porte et de quatorze autres militants communistes devant la section spéciale du tribunal de la 15e division militaire. À l'issue du procès, comme treize de ses quatorze co-inculpés, il est reconnu coupable d'avoir, courant 1941, à Avignon et dans la région vauclusienne, fait circuler, distribué et détenu, en vue de leur diffusion, des écrits périodiques ou non, ainsi que du matériel de propagande relayant les mots d'ordre de la Troisième Internationale ou des organismes qui s'y rattachent. Jean Porte est alors condamné à une peine de cinq ans d'emprisonnement, à une amende de 4 000 francs, et à dix ans d'interdiction de ses droits civils, civiques et familiaux.

Détenu dans un premier temps à la prison Saint-Pierre de Marseille, il est transféré à la maison centrale de Nîmes le 16 octobre 1941 pour y purger sa peine. Deux ans plus tard, il est envoyé, le 15 octobre 1943, avec 150 autres détenus, à la centrale d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot. À son arrivée, il reçoit le numéro d'écrou 2479 et est affecté au préau 2. Par la suite, il est transféré à l'infirmerie de la centrale, où il participe activement à la tentative d'évasion collective des 19 et 20 février 1944, sous les commandements d'Henri Neveu, Henri Sentenac, Paul Weil, Alphonse Kienzler et Edgard Amigas. Le 30 mai 1944, les 1 200 internés de la centrale, dont Jean Porte, sont livrés à la division SS Das Reich et transférés au camp d'internement de Compiègne-Royallieu, où ils sont assignés au camp disciplinaire C.

Jean Porte et ses camarades en repartent le 18 juin 1944 pour le camp de Dachau. À leur arrivée, le 20 juin 1944, ils sont affectés au block de quarantaine pour une durée de trois semaines. Immatriculé sous le numéro 73818, Jean Porte intègre, au début du mois de juillet, le *kommando* d'Allach, comme la très grande majorité des internés d'Eysses. Réduit à l'état d'esclave, il est contraint de travailler pour les usines d'aviation de la firme BMW. Le 30 avril 1945, Jean Porte voit enfin la fin de son calvaire avec la libération du *kommando* d'Allach par les troupes américaines. Ce n'est toutefois que le 14 mai 1945 qu'il est rapatrié en France, via le centre d'accueil des déportés de Sarrebourg.

Il retourne à Montfavet, où il résidait avant son arrestation, puis s’établit, à compter d’avril 1948, à Vernet-les-Bains, dans les Pyrénées-Orientales. Dans les années 1950, il déménage à Luz-Saint-Sauveur, dans les Hautes-Pyrénées.

Reconnu seulement comme déporté politique, Jean Porte décède le 4 juillet 1972 à Perpignan.